

Le 19 décembre 2018,

Information aux locataires de la résidence : **Les Mûriers Nord Bt E**

IMPORTANT



Dans le cadre des travaux d'amélioration de votre résidence, nous vous informons qu'à partir du 3 janvier 2019, les prestations suivantes vont être réalisées :

- **Démolition brises vues celliers**
- **Remplacement chaudières**
- **Plomberie (tuyauterie)**
- **Electricité (mise en sécurité)**
- **Remplacement menuiseries extérieures**
- **Isolation terrasses**

Nous vous prions de bien vouloir permettre aux ouvriers d'effectuer au mieux ces modifications, en libérant les espaces concernés. **Pour rappel : tous les équipements mis en place par vos soins, sans autorisation de votre bailleur, doivent être retirés avant cette date (climatisation, brises vues....)**

Soyez assurés de notre volonté à œuvrer pour l'amélioration de la qualité de votre cadre de vie.

La Direction Clients,



www.ophcannes.fr
04.93.48.12.22